



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

JEUDI 3 JUILLET 2008

L'an deux mille huit, le jeudi trois juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, dûment convoqué, s'est réuni à Jarrie, sous la présidence de Norbert GRIMOUD.

En exercice : 48

Présents : 42

Votants : 43

Présents : Renaud ARBARET, Geneviève BALESTRIERI, Michel BONNET, Françoise BONNIEL, Claude BOUJARD, Gilles CAILLAT, Jean-Louis CAIX, Francis CARRE, Jean-Noël CAUSSE, Joëlle CERONI, Bernard CHARVET, Georges CLAVERI, Joseph CLAVIER, Françoise CLOTEAU, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Élise DEGANO, Louis DI CIENZO, Michel DOFFAGNE, Jean-François FALLET, Magdeleine FASOLA, Jean-Michel FINET, Jean-Marc GAUTHIER, Norbert GRIMOUD, Raphaël GUERRERO, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Laurent JOHNSON, Bernard LE RISBE, Patrick MARRON, Robert MEYER, François MUSSO, Jacques NIVON, Hélène PERRIN, Michel REBUFFET, Danièle SCIMONE, Gilles STRAPPAZZON, Jean-Claude VAYR, Sylvie VIOLA.

Absents représentés : Jean-Claude BIZEC représenté par Patrice DAL MOLIN, Jean-Pierre DECAVELE représenté par Michèle LAURENT RITOUUD, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ représenté par Peter FLETCHER, Alain MONTEILLET représenté par Joëlle STRIPPOLI.

Absents ayant donné pouvoir : Brigitte GOILLOT a donné pouvoir à Jean-Noël CAUSSE.

Absents : Denis HAMEL, Yann LIOTARD, Jérôme MONTEFERRARIO, Gilles MARGAT, Roger TASSAN.

Date de la convocation : 26 juin 2008

Secrétaire de séance : Jean-Marc GAUTHIER

Au cours de cette séance, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

- **a adopté** le compte rendu de la séance précédente.
- **a désigné** Monsieur Jacques NIVON et Monsieur Georges CLAVERI, vice-présidents, pour représenter le président à la commission départementale d'équipement commercial, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci.
- **a approuvé** les modalités d'attribution des aides dans le cadre du Fonds d'Intervention pour le Développement de l'Agriculture et **a chargé** Monsieur le Président d'instruire les dossiers de demande
- **a accepté** le transfert, à la communauté de communes du Sud Grenoblois, des 720 actions de la société le Logement du Pays de Vizille détenues par le Syndicat Intercommunal pour un montant total de 11 520 euros
- **a approuvé** le contrat à conclure entre la société AVP et la communauté de communes du Sud Grenoblois pour la reprise des papiers issus de la collecte sélective.
- **a demandé** instamment à Réseau Ferré de France,
 - d'assurer sa responsabilité de gestionnaire de l'infrastructure ferré de Grenoble à Gap par Veynes
 - d'engager sans délai les travaux nécessaires de réparation de la voie entre Saint Michel les Portes et Clelles et d'une manière générale, de maintenir et favoriser le développement l'ensemble de la voie
 - de limiter autant que possible l'impact des travaux sur le service aux usagers

En fin de séance, le Conseil de Communauté,

- **a été informé** de la réflexion des communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys le Haut et Chamrousse quant à l'avenir de la communauté de communes des Balcons de Belledonne.

Norbert GRIMOUD
Président